



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 02 avril 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Présents : Robert JOYOT Maire,

Yannig MERLIN , Denis ROLLAND, Geneviève DELABY, **Adjoint**s

Francine FAUQUEMBERGUE, Jocelyne BORDIER, Michel VASSEUR, Laurence LACHAPELLE, Bruno CAFFIER,

Myriam LEDOUX, Nancy SUZÉ **Conseillers**

Absents : Jean-Pierre JOYOTpouvoir à Jocelyne BORDIER

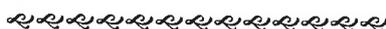
Olivier WAUTERSpouvoir à Yannig MERLIN

Colette JOLLIVETpouvoir à Robert JOYOT

Secrétaire de séance : Nancy SUZÉ.

Participait à la réunion : Martine CORNET

Observations sur le compte rendu de la séance du 06/03/2024 : NEANT



1. Budget de l'exercice 2024.

Il a été établi par la Commission des Finances, il a été examiné par tous les Conseillers.

Il se monte :

- Fonctionnement : 1 024 000 €
- Investissement : 711 000 €
- **Excédent total** : **1 735 000 €**

Aucune question n'a été soulevée.

Une partie des Conseillers pensent que la conférence de M. LERAY, de la DDFIP, remet cependant les choses en question. M LERAY préconisant une économie de 50 000 € sur les dépenses de fonctionnement. R JOYOT soumet quand même au vote le budget, en son état.

Votent pour l'adoption du budget : R. JOYOT, C. JOLLIVET, J. BORDIER, L. LACHAPELLE, My LEDOUX, B. CAFFIER, J-P JOYOT, Michel VASSEUR, D. ROLLAND.

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : contact@ponchon.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

S'abstiennent : Y. MERLIN, G. DELABY, F. FAUQUEMBERGUE, N. SUZE, O. WAUTERS.

Le budget est adopté.

2. Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

Elle a été instaurée par l'Etat, sans aucune obligation, pour compenser, en faveur des agents de la Fonction Publique Territoriale, les effets de l'inflation.

À l'unanimité, le Conseil Municipal vote pour son application.

R. JOYOT propose qu'elle soit appliquée au taux de 100 %, ce qui représente un coût de 6 000 € pour la Commune.

Votent pour cette dernière proposition : R. JOYOT, C. JOLLIVET, R. ROLLAND, L. LACHAPELLE, B. CAFFIER, Michel VASSEUR, J-P JOYOT.

Votent contre : Y. MERLIN, G. DELABY, J. BORDIER, F. FAUQUEMBERGUE, My LEDOUX, N. SUZE, O. WAUTERS.

Soit 7 voix pour, 7 voix contre. R. JOYOT fait usage de sa voix délibérative. Il déclare que sa proposition est acceptée, et que la prime sera attribuée au taux de 100 %

3. Promesse de Bail.

Pour pouvoir installer son exploitation agricole, Charles LECOQ sollicite une promesse de bail.

Elle porte sur une parcelle de terrain située au Larris, tiré de la parcelle A 1972, pour une surface approximative de 2 h 818 m²

Accord unanime du Conseil Municipal.

4. Groupement d'achat d'électricité.

Avec le Syndicat d'énergie de l'Oise, pour la période 2026-2029.

Accord unanime du Conseil pour adhérer au groupement d'achat.

QUESTIONS DIVERSES

NEANT

Date présumée du prochain Conseil : **mardi 07 mai à 19 h 00**